

SPECIAL INSCRIPTION FAMILLE

ATTENTION:

Pour bénéficier du **tarif « Famille »** lors de votre réinscription sur KIROLA, **le règlement d'au moins un des parents doit obligatoirement être effectué en même temps que celui des enfants** (même dans le cas où le parent ne s'inscrit pas en cours collectifs).

Lors de votre paiement en ligne par carte bleue, si vous souhaitez échelonner vos paiements, il vous suffit de sélectionner l'option paiement en 3 fois.

Si vous préférez payer par cheque, il vous faudra passer à l'accueil.

Si vous souhaitez échelonner vos paiements, merci de préparer 1 chèque avec l'ensemble des cours collectifs qui sera encaissé en juillet et 1 ou 2 chèques avec les cotisations qui seront encaissés en septembre-octobre.

En vous remerciant pour votre fidélité,

La commission tennis et l'ensemble des enseignants du Paris Jean Bouin.